



Poursuivi pour delit de fuite en crpc

Par **marcel**, le **20/12/2011 à 12:14**

Bonjour,rnrnJ'ai eu un accident non responsable, je me suis arrêté puis, pris de panique, je suis reparti. Je suis poursuivi pour délit de fuite en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Je n'arrive toujours pas à expliquer mon acte sachant que je ne bois jamais d'alcool, ne prends pas de stupefiant mais que j'ai des problèmes familiaux (père décédé). J'aurai voulu savoir mes risques ? rnrnMerci d'avance pour vos reponses.

Par **Tisuisse**, le **20/12/2011 à 19:03**

Bonjour,rnrnLisez ceci :rnhttp://www.experatoo.com/code-de-la-route/delit-fuite-apres-accident_34762_1.htm